

**Fondation de l'Association des
transports du Canada**
États financiers
au 31 décembre 2020

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 13

Rapport de l'auditeur indépendant

**Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**
2505, boul. St-Laurent
Ottawa (Ontario)
K1H 1E4

T 613 236-2211

Aux administrateurs de la
Fondation de l'Association des transports du Canada

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation de l'Association des transports du Canada (ci-après « la fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2020 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la fondation au 31 décembre 2020 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, la fondation tire des apports de dons de particuliers dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces apports s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de la fondation et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des apports de dons de particuliers, de l'excédent des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019, de l'actif à court terme aux 31 décembre 2020 et 2019 et de l'actif net aux 1er janvier 2020 et 2019 et aux 31 décembre 2020 et 2019. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la fondation ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa, Canada
Le 4 mai 2021

Fondation de l'Association des transports du Canada

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

							2020	2019
	Fonds de dotation	Fonds de capital à long terme	Fonds de mentorat	Fonds TRAC	Fonds de bourses	Fonds général	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits								
Dons (note 3)				2 500	68 500	34 950	105 950	191 250
Contributions - Association des transports du Canada (ATC) (note 6)						6 000	6 000	6 000
Contributions - Transport Canada						8 200	8 200	8 200
Produits nets de placements		2 703				1 717	4 420	4 811
	-	2 703	-	2 500	68 500	50 867	124 570	210 261
Charges								
Services administratifs (note 6)						12 473	12 473	12 473
Honoraires						12 000	12 000	22 200
Assurances						1 555	1 555	1 745
Réunions								4 632
Autres charges de programmes						836	836	12 511
Frais généraux						2 032	2 032	1 351
Honoraires professionnels						4 569	4 569	4 500
Bourses					68 500	17 500	86 000	118 500
Frais de déplacement								2 486
	-	-	-	-	68 500	50 965	119 465	180 398
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	-	2 703	-	2 500	-	(98)	5 105	29 863

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation de l'Association des transports du Canada

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

							2020	2019
	Fonds de dotation	Fonds de capital à long terme	Fonds de mentorat	Fonds TRAC	Fonds de bourses	Fonds général	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	102 845	80 050	12 940	1 666		76 669	274 170	244 307
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		2 703		2 500		(98)	5 105	29 863
Solde à la fin	102 845	82 753	12 940	4 166	-	76 571	279 275	274 170

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation de l'Association des transports du Canada

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	5 105	29 863
Éléments hors caisse		
Variation nette d'éléments du fonds de roulement		
Dons à recevoir et autres créances	(779)	6 205
Comptes fournisseurs et charges à payer	74	81
Contributions reportées	<u>27 500</u>	<u>(16 200)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>31 900</u>	<u>19 949</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(234 660)	(126 825)
Cession de placements	<u>137 457</u>	<u>121 825</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(97 203)</u>	<u>(5 000)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette du dû à l'Association des transports du Canada et flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(1 344)</u>	<u>1 468</u>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	(66 647)	16 417
Encaisse au début	<u>78 299</u>	<u>61 882</u>
Encaisse à la fin	<u><u>11 652</u></u>	<u><u>78 299</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation de l'Association des transports du Canada

Situation financière

au 31 décembre 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	11 652	78 299
TVH à recevoir	1 529	750
Placements à court terme (note 4)	<u>298 287</u>	<u>137 532</u>
	311 468	216 581
Long terme		
Placements à long terme (note 4)		<u>63 552</u>
	311 468	280 133
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer	4 569	4 495
Dû à l'Association des transports du Canada, sans intérêt	124	1 468
Contributions reportées (note 5)	<u>27 500</u>	
	32 193	5 963
ACTIF NET		
Grevé d'affectations externes		
Fonds de dotation	102 845	102 845
Grevé d'affectations internes		
Fonds de capital à long terme	82 753	80 050
Fonds de mentorat	12 940	12 940
Fonds TRAC	4 166	1 666
Non grevé d'affectations - Fonds général	<u>76 571</u>	<u>76 669</u>
	279 275	274 170
	311 468	280 133

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Fondation de l'Association des transports du Canada

Notes complémentaires

au 31 décembre 2020

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE LA FONDATION

La Fondation de l'Association des transports du Canada est un organisme sans but lucratif constitué le 21 mars 2003 sans capital-actions en vertu de la partie II de la Loi sur les Corporations canadiennes. Elle a également reçu son certification de prorogation, livré le 21 décembre 2012 selon la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, ainsi que la confirmation de son statut d'organisme de bienfaisance enregistré de l'Agence de revenu du Canada le 14 janvier 2013. La fondation est exonérée de l'impôt sur le revenu.

Le mandat de la fondation est de répondre aux besoins clés de l'industrie canadienne des transports en recherche et formation en instaurant un programme de bourses pour les individus inscrits aux universités, collèges et écoles de métiers, en soutenant financièrement des chaires en transport dans les établissements d'enseignement canadiens, en offrant aux établissements d'enseignements canadiens le financement nécessaire à la recherche et au développement liés aux transports et en établissant un programme de stages.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de la fondation sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de la fondation doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la fondation pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Comptabilité par fonds

Fonds de dotation

Les dons au Fonds de dotation sont grevés d'affectations externes et doivent être maintenus en permanence afin d'accumuler les produits de placements pour soutenir les programmes de la fondation.

Fonds de capital à long terme

Le Fonds de capital à long terme est grevé d'affectations internes afin d'accumuler le capital pour soutenir les programmes et opérations futures de la fondation.

Fonds de mentorat

Le Fonds de mentorat est grevé d'affectation internes. L'objectif premier des activités de mentorat de la fondation consiste à encourager les jeunes étudiants à s'inscrire aux programmes de sciences et génie liés aux transports.

Fondation de l'Association des transports du Canada

Notes complémentaires

au 31 décembre 2020

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Fonds TRAC

Le programme TRAC a pour objectif de promouvoir l'industrie du transport dans les écoles. Le programme TRAC est un ensemble de modules d'enseignement développés à l'origine aux États-Unis par l'AASHTO pour être adaptés aux besoins des professeurs de sciences oeuvrant dans les écoles publiques canadiennes.

Fonds de bourses

Le Fonds de bourses est principalement grevé d'affectations externes. La fondation reçoit des dons de divers donateurs qui doivent être spécifiquement affectés à verser des bourses à des étudiants dans les programmes liés au transport.

Fonds général

Le Fonds général fait état des activités journalières de la fondation.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de la fondation sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la fondation sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, la fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si la fondation détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Constatation des produits

Dons et contributions

La fondation applique la méthode la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les dons et contributions.

Les dons et contributions affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du fonds général, selon la méthode du report, au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les dons et contributions affectés pour lesquels la fondation ne présente pas de fonds affecté correspondant sont constatés dans le fonds général selon la méthode du report. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds affecté approprié.

Fondation de l'Association des transports du Canada

Notes complémentaires

au 31 décembre 2020

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les dons et contributions non affectés sont constatés à titre de produits du fonds général lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placements sont constitués uniquement de produits d'intérêts.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

La fondation a choisi de ne pas comptabiliser les apports sous forme de fournitures et de services.

3 - DONS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Dons TRAC		
Entreprises	2 500	5 000
Organismes sans but lucratif		5 000
	<u>2 500</u>	<u>10 000</u>
Dons pour bourses d'études		
Particuliers		5 000
Entreprises	49 000	79 000
Organismes sans but lucratif	19 500	34 500
	<u>68 500</u>	<u>118 500</u>
Dons généraux		
Particuliers		500
Entreprises	20 000	24 000
Organismes sans but lucratif	1 950	3 450
Gouvernements provinciaux	13 000	31 800
Gouvernements municipaux		3 000
	<u>34 950</u>	<u>62 750</u>
	<u>105 950</u>	<u>191 250</u>

Fondation de l'Association des transports du Canada

Notes complémentaires

au 31 décembre 2020

4 - PLACEMENTS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Court terme		
Banque de Montréal CPG, portant intérêt à 2,31 %, échu le 20 avril 2020		63 508
Banque Équitable CPG, portant intérêt à 2,74 %, échu le 11 septembre 2020		74 024
Compagnie BMO Trust CPG, portant intérêt à 2,37 %, échéant le 19 avril 2021	65 051	
Banque Concentra CPG, portant intérêt à 1,15 %, échéant le 10 juin 2021	38 004	
Compagnie Home Trust CPG, portant intérêt à 1,16 %, échéant le 10 juin 2021	90 854	
Banque Équitable CPG, portant intérêt à 0,73 %, échéant le 21 octobre 2021	52 324	
Fiducie Équitable CPG, portant intérêt à 0,73 %, échéant le 21 octobre 2021	52 324	
	<u>298 557</u>	<u>137 532</u>
Long terme		
Compagnie BMO Trust CPG, portant intérêt à 2,37 %, échéant le 19 avril 2021		63 552
	<u>-</u>	<u>63 552</u>

5 - CONTRIBUTIONS REPORTÉES

Les contributions reportées représentent des dons généraux, qui en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement du prochain exercice.

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Solde au début		16 200
Montant constaté à titre de produits		(16 200)
Montant encaissé pour les prochains exercices	27 500	
Solde à la fin	<u>27 500</u>	<u>-</u>

6 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La fondation et l'ATC sont des organisations sous contrôle commun. La fondation utilise aussi l'ATC pour certains supports administratifs. Un montant de 12 000 \$ (2019 - 12 000 \$) a été chargé à la fondation pour ces services. L'ATC a fait une contribution de 6 000 \$ à la fondation durant l'exercice (2019 - 6 000 \$). Ces transactions ont été comptabilisées à la valeur d'échange, qui est la valeur convenue entre les parties.

Fondation de l'Association des transports du Canada

Notes complémentaires

au 31 décembre 2020

7 - RISQUES FINANCIERS

Risque de marché

Les instruments financiers de la fondation l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt lequel découle des activités d'investissement :

Risque de taux d'intérêt

La fondation est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les certificats de placement garanti portent intérêt à taux fixe et exposent donc la fondation au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la fondation est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La fondation est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.